

Notice descriptive

Master 2 - Gestion de programmes internationaux, intergouvernementaux et non-gouvernementaux (GPI) Formation Continue en e-learning

Année universitaire 2026-2027

Sommaire	Page
1. Objectifs de la formation.....	2
2. Compétences visées	2
3. Débouchés professionnels.....	2
4. Prérequis / L'accès à la formation.....	2
5. Procédure de sélection et d'inscription.....	3
6. Programme de formation et durée	3
7. Programme de formation détaillé	4
8. Organisation pédagogique de la formation.....	6
9. Évaluations et examens.....	7
10. Tarifs de la formation	8
11. Divers	8
12. Adresses et contacts.....	8

1. Objectifs de la formation

Le Parcours Gestion de programmes internationaux (GPI) affine d'abord les connaissances et les compétences en géopolitique, politiques publiques internationales, systèmes et programmes des Nations Unies, de l'Union européenne et des autres Organisations intergouvernementales. Il prépare notamment à l'administration des ONG, à l'analyse et la gestion de programmes à vaste échelle ou au niveau local, aux activités associées aux opérations de paix et d'aide humanitaire, à la mise en œuvre des stratégies de communication des Organisations, enfin à travailler à la résolution des conflits et à la gestion de crises.

Le Parcours GPI correspond au volet OIG-ONG (organisations intergouvernementales, organisations non-gouvernementales) du Master Relations internationales. Il approfondit, développe et professionnalise les enseignements en relations internationales, politique étrangère, démographie politique internationale, économie politique internationale et gestion de crises de la 1ère année.

2. Compétences visées

Le Parcours GPI approfondit, développe et professionnalise les enseignements en relations internationales, politique étrangère et défense de la première année du Master. C'est pourquoi la moitié des enseignements restent de caractère théorique et académique de façon à parachever les cinq années d'études dans le supérieur. Comme dans les autres Masters, le même effort est demandé en termes de lectures et d'approfondissement des connaissances au fil de l'année, de façon à former de futurs cadres des relations internationales, structurés, mûrs et réfléchis, dotés d'une culture générale qui fait la différence en toutes circonstances.

3. Débouchés professionnels

Les débouchés sont nombreux dans la sphère internationale, mais aussi nationale (y compris, à l'occasion, la fonction publique territoriale ou hospitalière), dans le champ privé (y compris concurrentiel, certaines ONG s'apparentant à des prestataires de service soumis aux appels d'offre) comme dans celui de la fonction publique internationale (ONU, OCDE, UNESCO, etc.). Le Parcours GPI ouvre la voie aux métiers de la fonction publique, de la sécurité, de la diplomatie, des OIG, des ONG, de l'humanitaire, de la presse, ainsi qu'aux activités de consultant. Spécifiquement : responsable de zone géographique, chargé de gestion de projets, chargé de développement, chargé de communication, chef de mission, coordinateur, collecteur de fonds, attaché parlementaire spécialisé sur l'international...

4. Prérequis / L'accès à la formation

Le recrutement des participants s'effectuera sur la base d'un dossier de candidature en ligne (<https://ecandidat.univ-lyon3.fr>), soumis à la commission pédagogique du Master.

Pour accéder à cette formation, le candidat doit justifier d'un diplôme national conférant le grade de Master 1 idéalement en Science Politique, Droit, Economie, Gestion, Histoire, Géographie, LEA ou Sciences sociales.

Les candidats non titulaires d'un diplôme national conférant le grade de Master 1 devront obtenir préalablement une validation de leurs acquis professionnels et personnels (VAPP) délivrée par une commission constituée au sein de l'Université, après examen de la candidature.

Cette formation est accessible uniquement dans le cadre de la formation continue professionnelle (salariés, demandeurs d'emploi, travailleurs non-salariés ou toute personne ayant interrompu ses études pendant plus de 2 ans sur l'ensemble de son cursus scolaire).

Pour toute information complémentaire sur le statut formation continue : <https://www.univ-lyon3.fr/formation-continue>.

5. Procédure de sélection et d'inscription

Étape 1 : dépôt de candidature en ligne

Les candidatures sont ouvertes, pour information, annuellement et en général à partir d'avril.

Les dates sont précisées sur le portail de candidature de l'Université Jean Moulin Lyon 3 (<https://ecandidat.univ-lyon3.fr>) ou sur la page internet de la formation (<https://facdedroit.univ-lyon3.fr/master-gestion-de-programmes-internationaux-intergouvernementaux-et-non-gouvernementaux-2>).

Après dépôt de la candidature sur le portail, le dossier est étudié par la commission pédagogique compétente et le cas échéant par la commission VAPP.

Étape 2 : résultat des sélections

A l'issue des sélections, le résultat sera communiqué au candidat, via le portail de candidature de l'Université Jean Moulin Lyon 3.

En cas d'avis favorable pour intégrer la formation, le candidat recevra de l'Université un mail lui expliquant la procédure à suivre pour confirmer son admission.

Une convention de formation professionnelle sera établie.

Étape 3 : inscription administrative à l'Université

Après réception de la convention de formation professionnelle signée par le candidat, une autorisation d'inscription universitaire sera donnée.

Le candidat devra finaliser son inscription via le portail des inscriptions (procédure communiquée ultérieurement par mail).

6. Programme de formation et durée

SEMESTRE 3		
Matières	Crédits	Durée en heures
UE 1. Acteurs contemporains des relations internationales	5	20
UE 2. Cours spécifiques : Systèmes et programmes des Nations Unies	4	15
UE 2. Cours spécifiques : Budget, gestion et direction des ONG	4	15
UE 2. Cours spécifiques : Analyse et gestion de projets internationaux	4	15
UE 2. Politiques publiques internationales	4	15
UE 3. Assistance militaire internationale	4	15
UE Maîtrise Langue étrangère : Anglais 1	2	15
UE Professionnalisation : Méthodologie de la recherche	3	6
TOTAL DE LA FORMATION - SEMESTRE 3	30 crédits	116 heures

SEMESTRE 4		
Matières	Crédits	Durée en heures
UE 1. Géopolitique contemporaine des relations internationales	2	20
UE 2. Cours spécifiques : Systèmes et programmes des OIG régionales	2	16
UE 2. Cours spécifiques : Partenariats européens	2	16
UE 2. Cours spécifiques : Stratégies de communication des organisations	2	16
UE 2. Cours spécifiques : Résolution des conflits	2	16
UE 3. Simulation de gestion de crise	2	16
UE 3. Pratique diplomatique	2	16
UE Maîtrise Langue étrangère : Anglais 2	2	15
UE Professionnalisation : Mémoire	14	-
TOTAL DE LA FORMATION - SEMESTRE 4	30 crédits	131 heures
TOTAL DE LA FORMATION - SEMESTRE 3 et 4	60 crédits	247 heures

7. Programme de formation détaillé

SEMESTRE 3 :

- Acteurs contemporains des relations internationales :**

Cet enseignement vise à présenter la théorie des sujets ou des acteurs internationaux puis à étudier un sujet ou un acteur ou une série de sujets ou d'acteurs empiriques.

- Systèmes et programmes des Nations Unies :**

Le cours revient d'abord sur l'histoire et la structure des Nations Unies, en abordant la notion de "système" de manière critique. Il se penche ensuite sur la production normative des Nations Unies, avec une attention à la fois aux différents modes de production des normes et à la diversité de leurs objets.

Ce cours a pour objectif de familiariser les apprenants avec le fonctionnement des Nations Unies et avec leur activité de production normative. Il s'appuie, pour ce faire, sur différentes approches théoriques des organisations internationales et sur des travaux empiriques.

Des notions de niveau licence de science politique généraliste, de sociologie et d'histoire des relations internationales sont importantes pour aborder au mieux les contenus du cours.

Au terme du cours, les participants doivent être capables de :

- Comprendre le fonctionnement des organes de l'ONU et des organisations qui leur sont liées.
- Connaître les enjeux pris en charge par les Nations Unies et les processus de production de normes à leur propos.
- Mobiliser ces concepts pour interpréter des éléments d'histoire et d'actualité politiques.

- **Budget, gestion et direction des ONG :**

Les éléments de ce cours auront pour objectif d'apporter une première approche de la gestion financière en ONG et une connaissance des concepts/outils utilisés pour réaliser un bon pilotage financier au niveau de l'organisation dans sa globalité, au niveau de la mission et d'un projet, au niveau du cycle de financement bailleur.

- **Analyse et gestion de projets internationaux :**

Ce cours approche les projets internationaux sous l'angle des projets collaboratifs européens. Il permet aux apprenants de découvrir toute la vie d'un projet européen de recherche et d'innovation, de l'appel à projet à la fin de son implémentation. Ils découvrent le fonctionnement des projets, les attentes de la commission européenne qui les finance, les défis associés à leur conception et à la construction d'un partenariat européen ainsi que le déroulement de l'implémentation. A la fin du cours, les apprenants sont familiers avec l'environnement de recherche et d'innovation européen (programmes de financement, terminologie) et capables d'analyser un appel à projet, ils comprennent les enjeux des projets européens et ont touché à des méthodologies de développement et de gestion de ces projets. Ils y développent des compétences d'analyse et de synthèse.

- **Assistance militaire internationale :**

Cet enseignement vise à étudier la Politique Etrangère des acteurs des relations internationales sous le prisme de l'action de mode indirect qu'est l'assistance militaire sous toutes ses formes. Remise au devant de l'actualité avec la guerre en Ukraine, l'assistance militaire internationale possède une généalogie historique et conceptuelle riche qui éclaire l'action des Etats et organisations internationales contemporaine.

- **Maîtrise Langue Etrangère : Anglais 1**

Ce cours est conçu non pas comme un cours d'anglais classique mais comme une immersion en anglais dans une matière spécifique aux relations internationales.

- **Politiques publiques internationales :**

Le cours de PPI est d'abord une exploration d'un domaine et d'un cadre méconnu de la science politique, non rattachable aux études classiques des relations internationales.

Les PPI ne constituent pas des politiques ou des pratiques sui generis, mais des mises en adéquation des politiques nationales, qui restent donc encore et certainement pour longtemps, tributaires de l'action des Etats, donc rattachées à la souveraineté des Etats.

- **Méthodologie de la recherche :**

L'objet de ce cours est de vous procurer les fondamentaux pour mener à bien un travail de recherche notamment la rédaction d'un mémoire qui est indispensable pour la validation de votre formation.

SEMESTRE 4 :

- **Géopolitique contemporaine des relations internationales :**

Cet enseignement vise à étudier les objets des relations internationales ou les enjeux territoriaux.

- **Systèmes et programmes des OIG régionales :**

Le cours permet de connaître et comprendre le fonctionnement des organisations intergouvernementales, les O.I.G. et les O.I. Le cours est axé sur la connaissance de la structure et du fonctionnement des O.I.G. régionales et sous-régionales et favorise la compréhension des interrelations existantes entre les organisations universelles / internationales interrégionales, L'ONU et les institutions spécialisées.

- **Partenariats européens :**

Le cours « Partenariats européens » porte sur l'analyse des différents partenariats conclus par l'Union européenne, ses États membres avec des États tiers et visant au développement de coopérations protéiformes ayant toutes pour finalité à court, moyen ou long terme la mise en place de zone de libre-échange ou l'admission d'un État au sein de l'Union. L'étude des différentes catégories d'accords internationaux permettra de comprendre à la fois la diversité des partenariats conclus par l'UE mais aussi l'homogénéité qu'ils peuvent présenter. Ce cours fournira également une connaissance de la politique de conditionnalité de l'UE.

- **Stratégies de communication des organisations :**

Ce cours permet d'appréhender les origines de la communication et comment elle s'est mise en place dans les différentes structures de notre société. Des outils sont proposés pour utiliser celle-ci à la fois dans une démarche de communication mais aussi de marketing ou de crise.

Un focus sur les acteurs, les cibles et les messages de cette communication et de ses enjeux est proposé. Enfin, afin de s'inscrire dans la formation du Master, focus sur la communication humanitaire est proposée. Des exercices de mise en situation sont proposés pour appréhender le travail en équipe et les documents indispensables à produire pour parer à une crise.

- **Résolutions des conflits :**

Il s'agit dans ce cours de mieux comprendre les enjeux de la gestion pacifique d'un conflit en prenant appui sur la zone Asie.

- **Simulation de gestion de crise**

La gestion de crise est l'ensemble des techniques, des modes d'organisation et des moyens à mettre en œuvre pour permettre aux services de l'État de se préparer et de faire face à un événement impactant la sécurité des personnes et des biens pas de verbe. Elle en tire les enseignements pour améliorer les procédures d'intervention et anticiper son traitement

- **Pratique diplomatique :**

Ce cours de spécialité vise à donner un début de culture diplomatique aux futurs professionnels œuvrant dans l'humanitaire, parmi les ONG ou au sein de la sphère multilatérale. Les diplomates constituent une micro-société internationale, dotée de ses codes, de ses règles et de ses principes juridiques propres. La représentation de l'Etat souverain diffère par nature des autres activités non-régaliennes du champ international.

- **Maîtrise Langue Etrangère : Anglais 2**

Ce cours est conçu non pas comme un cours d'anglais classique mais comme une immersion en anglais dans une matière spécifique aux relations internationales.

- **Stage et Mémoire de stage :** La réalisation d'un mémoire de stage ou d'activité (et non d'un rapport) est requise dans le cadre du parcours GPI.

8. Organisation pédagogique de la formation

Durée et rythme de la formation

La formation se déroule de mi-octobre au 30 septembre (cycle complet).

Les enseignements ont lieu de mi-octobre à fin mai.

L'apprentissage est basé sur une acquisition et un développement de compétences.

Les contenus théoriques constituent une base de connaissances, laquelle est ensuite réexploitée lors des différentes évaluations proposées par les enseignants.

Pour cela, les apprenants disposent :

- des contenus en ligne : des supports écrits au format PDF accessibles via la plateforme pédagogique Moodle ainsi que des podcasts pour certains cours. La mise à disposition des contenus pédagogiques se fait de façon progressive, au fil de l'année ;
- d'un accès à la bibliothèque numérique de l'université, afin de faire un travail de recherches personnel qui est indispensable pour suivre l'actualité et compléter ses connaissances ;
- d'un accompagnement pédagogique à distance : forum d'échanges avec ses pairs et/ou avec les enseignants, réunions virtuelles et accompagnement individualisé réalisé par le coordinateur pédagogique dédié à la promotion.

La formation se déroule totalement à distance sauf pour les examens terminaux (voir rubrique « Évaluations/examens »).

Accompagnement

Un accompagnement pédagogique réactif est proposé tout au long de la formation via un forum d'échange sur la plateforme pédagogique mais également par mail ou par téléphone.
Cette organisation sera présentée par l'équipe pédagogique en début de formation.

Les conditions et temps de travail

Il appartient au participant d'organiser son travail à sa convenance.
En formation à distance (e-learning), il est recommandé de se consacrer quotidiennement à sa formation et d'anticiper les échéances en se fixant des objectifs réguliers. Un effort continu d'apprentissage et de réflexion sera l'une des conditions du succès.

Équipement informatique indispensable pour suivre la formation

Une connexion internet haut débit est requise pour suivre la formation dans les meilleures conditions.
Une suite bureautique (Microsoft Office, OpenOffice...) est nécessaire pour réaliser les travaux demandés dans le cadre du contrôle continu.
Il conviendra de compléter cette suite bureautique par l'installation des applications « Adobe Acrobat Reader » et « Java » (les plugins et logiciels correspondants sont téléchargeables gratuitement).
Enfin, il est conseillé d'utiliser la dernière version d'un navigateur (Chrome, Firefox, etc.), pour un fonctionnement optimal de la plateforme Moodle.

Mémoire de fin d'études / stage

Un stage minimum de 3 mois (soit 420 heures) et au maximum de 6 mois (840 heures) est obligatoire pour le parcours GPI durant l'année universitaire.
Le participant salarié peut être dispensé du stage obligatoire sous réserve de produire une copie de son contrat de travail en cours, et sous réserve que les missions effectuées soient cohérentes avec la formation.
La rédaction du mémoire est encadrée par un directeur de mémoire, attribué par l'équipe pédagogique.
Le mémoire, de 80 à 120 pages, fait l'objet d'une soutenance devant un jury.
La soutenance, d'une durée de 20 minutes, doit se dérouler au plus tard le 30 septembre.

9. Évaluations et examens

Les modalités précises d'évaluation (contrôle continu - CC, terminaux écrits ou oraux TE/O) ne sont pas connues à ce jour et seront indiquées aux participants au début de la formation.

Les examens (terminaux écrits ou oraux - TE/O) sont organisés par la Faculté de Droit Virtuelle, en présentiel, dans les locaux de l'université Jean Moulin Lyon 3. Ils se déroulent au mois de juin pour la première session. Une session de rattrapage est organisée au mois de septembre. La durée de chaque examen écrit est comprise en 1h30 et 3 heures.

Les matières évaluées par des contrôles continus (CC) à distance sont obligatoires et ne font l'objet d'aucune session de rattrapage. Il est ainsi impératif de respecter les délais fixés pour rendre les travaux demandés.

Le diplôme est décerné aux participants qui ont obtenu une moyenne générale égale ou supérieure à 10/20 à chaque semestre.

10. Tarifs de la formation

Le coût pédagogique de la formation est de 4 500 €.

Un demi-tarif est accordé aux demandeurs d'emploi sous réserve de conditions précises.

Les droits d'inscription universitaires sont à la charge du participant. Le montant des droits d'inscription universitaires annuels est de 254 € (tarifs 2025-2026 à titre indicatif). Les tarifs 2026-2027 ne sont pas connus à ce jour.

11. Divers

Assiduité

L'assiduité en formation continue sera attestée en fonction de la progression pédagogique réalisée par le candidat. Cette progression sera évaluée par des jalons de progression déterminés par l'équipe pédagogique.

RNCP

Le numéro RNCP du master est le : RNCP38178

Effectif de la promotion

L'effectif maximal de la promotion est fixé à 30 participants.

CPF

La formation est éligible au CPF.

Intitulé de la formation sur la plateforme www.moncompteformation.gouv.fr : FDV - Master 2 Gestion des programmes internationaux, intergouvernementaux et non-gouvernementaux (GPI)

12. Adresses et contacts

Directeur du Master : Monsieur Olivier ZAJEC (olivier.zajec@univ-lyon3.fr)

Responsable Pédagogique : Monsieur François DAVID

Coordinateur pédagogique : Monsieur Djibril Niang SARR (djibril-niang.sarr@univ-lyon3.fr)

Renseignements complémentaires

Université Jean Moulin Lyon 3

Faculté de droit - Service FDV

Accueil : Service Formation Continue, 15 quai Claude Bernard - 69007 LYON

Adresse postale : 1C, avenue des Frères Lumière - CS78242 - 69372 LYON Cedex 08

Tél : 04 78 78 74 86

Contact : fc.droit@univ-lyon3.fr

Document sous réserve de modifications. En attente de validation des différentes instances de l'Université pour la rentrée universitaire 2026/2027.